

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA  
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري  
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

**CABINET**

Communication and Media Cell



الديوان  
خلية الاتصال والإعلام



# النشاط الحكومية

## *Government activity*

## AMENDEMENT DU CODE PÉNAL, INDEMNISATION DES SINISTRÉS DES INCENDIES ET APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

# Trois dossiers prioritaires sur la table du gouvernement

**AMENDEMENT DU CODE PÉNAL, indemnisation des personnes touchées par les incendies et régulation et approvisionnement du marché.**

**E**ES trois dossiers qui se présentent aujourd'hui comme une priorité nationale ont été examinés, hier, lors d'une réunion de gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en vue d'accélérer la mise en œuvre des décisions présidentielles.

Le gouvernement redouble d'efforts afin de respecter le délai fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'amendement du Code pénal avant le 15 du mois en cours avec un objectif de rétablir l'exécution effective de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'incendies criminels et des ravisseurs d'enfants.

Le «Gouvernement a entamé sa réunion par l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Les dispositions de ce texte ont été arrêtées à la lumière des hautes instructions du président de la République données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, relatives à l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux auteurs de ces crimes, ainsi qu'aux ravisseurs d'enfants et aux per-

sonnes qui leur infligent des sévices», souligne le communiqué des services du Premier ministre.

A propos de la prise en charge des sinistrés des derniers incendies, le gouvernement affiche une mobilisation soutenue pour assurer une intervention rapide. Un point de situation a été établi à cette occasion à travers des communications présentées sur l'état d'avancement des opérations d'indemnisation des personnes sinistrées par les récents incendies. Il a été précisé, dans ce cadre, que la mise en œuvre des indemnisations a débuté cette semaine conformément aux instructions du président de la République données lors du dernier Conseil des ministres. En outre, un état de l'avancement de l'opération de réhabilitation des infrastructures, installations et réseaux endommagés par les récents incendies a été établi. «Il a été souligné la réhabilitation totale des réseaux vitaux touchés, notamment ceux de l'électricité, du gaz, de l'eau, de la téléphonie fixe et mobile et de l'internet, ainsi que la réouverture de l'ensemble des routes qui ont été endommagées ou fermées en raison des incendies», souligne le même document. «L'opération touche à sa fin en ce qui concerne la réhabilitation des différents autres équipements publics endommagés, notamment les écoles primaires



affectées», ajoute la même source, précisant que cette opération sera clôturée «avant la fin de la semaine, ceci grâce à la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires, en coordination avec les walis, les autorités locales ainsi que les différents services et institutions concernées».

### INDEMNISATION : INSTALLATION D'UNE COMMISSION DE RECOURS

Dans le souci d'assurer un processus d'indemnisation bien encadré et équitable, le gouvernement a décidé de mettre en place une commission de recours. «À partir d'aujourd'hui, des commissions de recours

sont installées au niveau des communes et dairas des wilayas touchées, à l'effet de statuer sur les éventuels recours relatifs à l'opération d'évaluation des indemnisations des citoyens concernés», lit-on dans le communiqué. «Aussi, le gouvernement demeurera pleinement mobilisé jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble des personnes sinistrées avant le 15 septembre 2026», précise la même source. L'autre chantier majeur examiné par le gouvernement concerne la numérisation de la régulation du marché. Un processus qui s'inscrit dans le cadre la stratégie nationale de transformation numé-

rique (2025-2030).

Selon le communiqué, le futur système unifié permettra aux pouvoirs publics de disposer d'une vision en temps réel des prix et de la disponibilité des produits en vue d'éviter toute forme de spéculation ou de pénurie de produits. «Ce mécanisme permettra de suivre en temps réel les niveaux des prix ainsi que la disponibilité des différents produits, ce qui permettra d'intervenir immédiatement afin de réguler le marché national et de remédier à d'éventuels dysfonctionnements», a conclu le communiqué.

■ Wassila Ould Hamouda

# الفلاحة

## *Agriculture*



Rafik Tadjer|09 septembre 2026 16:19

## Incendies meurtriers : l'Algérie lance une vaste opération d'indemnisation des sinistrés



Les sinistrés des incendies meurtriers qui ont endeuillé l'Algérie fin août dernier peuvent compter sur le soutien de l'État.

L'Algérie a lancé une vaste opération d'indemnisation des sinistrés des incendies meurtriers qui ont endeuillé le pays fin août dernier.

Le ministère de l'Agriculture a entamé la distribution des aides aux agriculteurs et aux éleveurs notamment à Jijel, où les flammes ont tout ravagé.

Lors de la réunion de ce mercredi, le gouvernement a entendu des communications sur l'état d'avancement des opérations d'indemnisation des personnes sinistrées par les récents incendies. Les indemnisations ont débuté cette semaine conformément aux instructions du président de la République lors du Conseil des ministres, rappelle le communiqué des services du Premier ministre. Des commissions de recours sont installées au niveau des communes et des daïras des wilayas touchées, à l'effet de statuer sur les éventuels recours relatifs à l'opération d'évaluation des indemnisations, indique le communiqué.

“Le gouvernement demeurera pleinement mobilisé jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble des personnes sinistrées avant le 15 septembre 2026”, lit-on.

### **Indemnisation des sinistrés : tous les réseaux sont fonctionnels**

L'état d'avancement de la réhabilitation des infrastructures, installations et réseaux endommagés par les mêmes incendies a été également abordé. Selon la même source, il a été procédé à la réhabilitation totale des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau, de la téléphonie fixe et mobile et d'internet.

Aussi, l'ensemble des routes endommagées ou fermées en raison des feux a été rouvert. Concernant la réhabilitation des autres équipements publics endommagés, l'opération touche à sa fin, assure le gouvernement. Les écoles primaires affectées seront fines prêtes avant la fin de la semaine. Toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été mobilisées, en coordination avec les walis, les autorités locales et les différents services et institutions concernés.

### **Une plateforme numérique pour l'approvisionnement du marché**

Autre point au menu de la réunion du gouvernement, la mise en place d'un système numérique et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national.

Un exposé a été présenté sur ce projet qui entre dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique (2025-2030).

“Ce mécanisme permettra de suivre en temps réel les niveaux des prix ainsi que la disponibilité des différents produits, ce qui permettra d'intervenir immédiatement afin de réguler le marché national et de remédier à d'éventuels dysfonctionnements”, assurent les services du Premier ministre.

**Lien permanent : <https://tsadz.co/9lx8x>**

INCENDIES DE FORÊT

# Le ministère de l'Agriculture entame l'indemnisation des agriculteurs et éleveurs

**L**e ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé, mardi, l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes dans différentes activités agricoles suite aux récents incendies, indique un communiqué du ministère. L'opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés des récents incendies dans le domaine agricole, précise le communiqué. L'opération d'indemnisation, qui a débuté par la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, se poursuivra pour concerner toutes les wilayas touchées en vue de relancer l'activité agricole dans les plus brefs délais.

Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du cheptel disponible au niveau des unités de production agricole et des exploitations relevant de ces entreprises publiques, englobant les cheptels bovin, ovin et caprin, en plus du fourrage. Parallèlement, le secteur de l'agriculture supervise, par le biais de ses entreprises spécialisées, l'opération de réhabilitation et d'aménagement des structures de production, notamment les écuries et les poulaillers endommagés par les incendies, ajoute le communiqué, rappelant que les indemnisations concerneront toutes les pertes dans le domaine agricole recensées par les commissions locales, notamment le bétail, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches d'abeilles et les poulaillers.

## DÉBUT DE LA REMISE DES DÉCISIONS D'AIDE AUX SINISTRÉS AYANT PERDU DU MOBILIER À BEJAÏA

L'opération de remise des décisions d'attribution des aides financières destinées à l'acquisition de mobilier et d'équipements électroménagers au profit des citoyens touchés par les récents incendies ayant affecté plusieurs com-

munes de la wilaya de Bejaïa a débuté, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés avant le 15 septembre, ainsi que des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, pour accélérer l'achèvement des opérations de prise en charge et permettre aux personnes concernées de bénéficier des aides et indemnités prévues, selon la même source. La remise des décisions relatives aux aides financières destinées à l'achat de mobilier et de différents équipements électroménagers a débuté au niveau de la daïra de Darguina et des communes de Tichy et Toudja. Les autorités locales ont commencé à les remettre aux bénéficiaires après l'achèvement des opérations de recensement, de constatation des dégâts et d'examen des dossiers. Pour rappel, la remise des décisions d'indemnisation destinées aux propriétaires d'habitations endommagées par les incendies a débuté depuis quelques jours. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des établissements scolaires endommagés se poursuivent à un rythme accéléré dans les différentes régions de la wilaya. Ils portent notamment sur le nettoyage, l'aménagement et la peinture, afin de garantir des conditions adéquates pour l'accueil des élèves et de la famille éducative en prévision de la prochaine rentrée scolaire. En parallèle, la prise en charge des citoyens touchés par les récents incendies de forêt se poursuit à travers la mise à disposition de services postaux et financiers dans plusieurs villages et communes sinistrés. La prise en charge sanitaire et psychologique des habitants des zones sinistrées se poursuit également grâce à la caravane médicale mobile dépêchée par le ministère de la Santé à Bejaïa, ainsi qu'aux unités médicales mobiles relevant de la Direction de la santé.



Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la prise en charge et de l'accompagnement des sinistrés, de leur soutien et du rétablissement progressif de la vie normale, tout en contribuant à effacer les séquelles des incendies, selon la même source.

## PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES TOUCHÉS PAR LES INCENDIES À JIJEL

La restauration des établissements scolaires touchés par les incendies enregistrés dernièrement dans la wilaya de Jijel a été terminée mardi, a affirmé Hamza Chenaoua, directeur local des équipements publics. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures de l'Etat relatives à la réhabilitation et la restauration des équipements publics sinistrés par les

récents incendies enregistrés dans la wilaya, tous les travaux de restauration des établissements scolaires ont été achevés avant leur équipement. M. Chenaoua a ajouté que les travaux de restauration effectués ont inclut la peinture des classes et la restauration des portes et fenêtres de 27 établissements (24 écoles primaires et 3 CEM). Ces établissements scolaires seront entièrement prêts lors de l'actuelle rentrée scolaire, a-t-il indiqué.

De son côté, le directeur local de l'éducation, Saïd Kisra, a affirmé que toutes les dispositions ont été prises pour assurer une rentrée scolaire réussie. La direction de la culture et des arts de la wilaya a adressé un appel aux plasticiens de la wilaya pour contribuer à la réalisation de fresques et à l'embellissement des écoles sinistrées en prévision de la rentrée scolaire sous le slogan "car le pinceau et les couleurs contribuent à atténuer les maux et relancer l'espoir".

R.N.

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie *Eco*

## INCENDIES DE FORÊT

# Le ministère de l'Agriculture entame l'indemnisation des agriculteurs et éleveurs

**L**e ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé, mardi, l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes dans différentes activités agricoles suite aux récents incendies, indique un communiqué du ministère.

L'opération intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés des récents incendies dans le domaine agricole, précise le communiqué.

L'opération d'indemnisation, qui a débuté par la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, se poursuivra pour concerner toutes les wilayas touchées en vue de relancer l'activité

agricole dans les plus brefs délais.

Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du cheptel disponible au niveau des unités de production agricole et des exploitations relevant de ces entreprises publiques, englobant les cheptels bovin, ovin et caprin, en plus du fourrage.

Parallèlement, le secteur de l'agriculture supervise, par le biais de ses entreprises spécialisées, l'opération de réhabilitation et

d'aménagement des structures de production, notamment les écuries et les poulaillers endommagés par les incendies, ajoute le communiqué, rappelant que les indemnisations concerneront toutes les pertes dans le domaine agricole recensées par les commissions locales, notamment le bétail, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches d'abeilles et les poulaillers.

APS

## L'OPÉRATION D'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS SE POURSUIT À JIJEL L'ÉTAT MET LE PAQUET POUR RELANCER L'ÉCONOMIE RURALE

*Un ensemble de mesures est mis en œuvre, pour maintenir l'activité économique rurale, et ce à travers la réhabilitation des moyens de production dans les plus brefs délais et le remplacement du cheptel qui a péri dans les incendies.*

■ ZINE EDDINE GHARBI

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a donné, mardi depuis la wilaya de Jijel, le coup d'envoi officiel des indemnisations des populations touchées par les derniers incendies. Cette démarche globale traduit la détermination de l'État à ne laisser aucun citoyen de côté, tout en préservant le tissu économique local. L'action publique repose sur un mécanisme opérationnel soutenu par les groupements économiques du secteur.

En effet, tous les moyens logistiques nationaux sont mobilisés pour réparer l'ensemble des dégâts répertoriés par les commissions locales, à l'image du remplacement immédiat du cheptel, où les éleveurs sinistrés reçoivent directement des têtes de bétail bovin, ovin et caprin issues des unités de production et d'exploitations publiques.

Il faut également savoir que la distribution de bétail s'accompagne d'un approvisionnement direct en aliments pour animaux afin d'assurer la reprise immédiate des élevages. Enfin, la tutelle a insisté sur la reconstruction des infrastructures, où l'État a mis en place des entreprises spécialisées du secteur agri-

cole dépêchées sur le terrain pour remettre en état les écuries et les bâtiments d'élevage avicole détruits par les flammes. L'objectif de cette action vise à maintenir l'activité économique rurale, et ce, à travers la réhabilitation des moyens de production dans les plus brefs délais, car les pouvoirs publics lient l'urgence sociale à la relance de l'économie locale. Il faut dire que l'État veille également sur la protection de la sécurité alimentaire, tout en mettant en avant la remise en service rapide des filières animales et avicoles qui préservent les capacités de production nationale et stabilisent l'approvisionnement des marchés. Cette initiative est axée sur le déploiement de ce dispositif sur l'ensemble des wilayas sinistrées, en confirmant le rôle protecteur de l'État et sa réactivité face aux crises environnementales et humaines. Ces mesures de compensation couvrent l'ensemble des préjudices subis dans le domaine agricole, sur la base du recensement rigoureux effectué par les commissions locales. Enfin, grâce à ce dispositif d'urgence, les autorités entendent assurer une reprise rapide des activités paysannes et stabiliser les filières d'élevage dans les zones touchées.

Z. G.



# الأخبار الجهوية

## *Regional news*

## INDEMNISATION DES SINISTRÉS DES INCENDIES **Jijel et Béjaïa accélèrent la prise en charge des victimes**

**L**es autorités locales de Jijel et de Béjaïa poursuivent les opérations d'indemnisation des citoyens touchés par les incendies de forêt ayant affecté plusieurs communes des deux wilayas au mois d'août dernier, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à achever cette prise en charge avant le 15 septembre.

A Jijel, les décisions d'octroi d'aides financières sont progressivement remises aux sinistrés dans plusieurs communes, notamment El Milia, Ouled Rabah, Ouled Yahia Khedrouche, Selma Benziada, Emir Abdelkader, Oudjana, Texenna, Chehna, Bouraoui Belhadef, Djemaa Beni H'bib, Chekfa et Bordj T'har. L'opération concerne également Ziama Mansouriah, où les aides sont destinées à la réhabilitation et/ou à la reconstruction des habitations endommagées.

L'opération se poursuivra progressivement jusqu'à l'achèvement de la prise en charge de l'ensemble des sinistrés, en leur permettant de bénéficier des aides et indemnisations décidées dans les délais impartis, a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans le même sillage, «l'opération de distribution de bétail au profit des citoyens touchés par les récents incendies a été lancée dans la wilaya, sous la supervision des autorités locales, dans le cadre de la réparation des dommages causés au bétail, afin de permettre aux sinistrés de reprendre leur activité et de restaurer leurs moyens de subsistance», conclut le communiqué. Parallèlement, la wilaya a lancé



une opération de distribution de bétail au profit des éleveurs touchés, afin de compenser les pertes subies et de leur permettre de reprendre leurs activités et de restaurer leurs moyens de subsistance.

A Béjaïa, l'opération d'indemnisation des éleveurs a débuté hier par la distribution d'un premier lot d'ovins à la ferme Aïssani, dans la commune de Souk El Tenine, sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, Yahiaoui Saïd. D'autres lots d'ovins, de bovins et de caprins devaient être réceptionnés à partir d'hier après-midi. Le responsable a assuré que l'indemnisation de l'ensemble des personnes touchées serait achevée avant le 15 septembre. L'opération, entamée la semaine précédente, concerne également les habitations endommagées, le mobilier et les appareils électroménagers. Les établissements scolaires ayant subi des dégâts seront, pour leur part, prêts à accueillir les élèves lors de la prochaine rentrée scolaire, a-t-il assuré.

■ C. S.

SINISTRÉS DES INCENDIES

# Les opérations d'indemnisations vont bon train à Jijel

**L**es autorités locales de la wilaya de Jijel poursuivent l'opération de remise des décisions d'octroi d'aides financières au profit des citoyens sinistrés des incendies ayant touché la wilaya au cours du mois d'août écoulé, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

A ce titre, les décisions d'indemnisation ont été remises dans les communes d'El Milia, Ouled Rabah, Ouled Yahia Khedrouche, Selma Benziada, Emir Abdelkader, Oudjana, Texenna, Chehna, Bouraoui Belhadeb, Djemaa Beni H'bib, Chekfa, Bordj T'har, et dans d'autres communes concernées. La remise des décisions d'aides financières a également concerné la commune de Ziam Mansouriah, en vue de la réhabilitation et/ou de la reconstruction des habitations endommagées, au milieu d'une grande satisfaction des bénéficiaires. Notant que l'opération se poursuivra progressivement jusqu'à l'achèvement de la prise en charge de l'ensemble des sinistrés, en leur permettant de bénéficier des aides et indemnisations décidées dans les délais impartis. Cette opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant le lancement de l'opération d'indemnisation des sinistrés



avant le 15 septembre courant, et en concrétisation des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à accélérer les opérations de prise en charge des sinistrés et la remise des indemnisations décidées, conclut la même source.

## MOBILISATION POUR RELANCER L'ACTIVITÉ AGRICOLE

L'opération d'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs touchés par les récents incendies se poursuit dans la wilaya de Jijel, où les entreprises économiques relevant du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ont mobilisé tous les moyens disponibles, tels que le bétail et le fourrage, entre autres, pour permettre aux agriculteurs et aux éleveurs de reprendre leur activité agricole. L'opération d'indemnisation concernera toutes les wilayas touchées

par les incendies, ainsi que les diverses activités agricoles ayant subi des pertes suite à ces incendies. Le ministère a entamé, mardi, l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes dans différentes activités agricoles suite aux récents incendies, indique un communiqué du ministère. L'opération intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés des récents incendies dans le domaine agricole, précise le communiqué. L'opération d'indemnisation, qui a débuté par la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, se poursuivra pour concerner toutes les wilayas touchées en vue de relancer l'activité agricole dans les plus brefs délais. Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du cheptel disponible au niveau des unités de

production agricole et des exploitations relevant de ces entreprises publiques, englobant les cheptels bovin, ovin et caprin, en plus du fourrage. Parallèlement, le secteur de l'agriculture supervise, par le biais de ses entreprises spécialisées, l'opération de réhabilitation et d'aménagement des structures de production, notamment les écuries et les poulaillers endommagés par les incendies, ajoute le communiqué, rappelant que les indemnisations concerneront toutes les pertes dans le domaine agricole recensées par les commissions locales, notamment le bétail, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches d'abeilles et les poulaillers.

## LE NUMÉRO VERT « 3010 » AU SERVICE DES ASSURÉS SINISTRÉS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis le numéro vert « 3010 » à la disposition des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les incendies enregistrés dans certaines wilayas, afin de prendre en charge leurs préoccupations. A signaler que la CNAS avait récemment réaffirmé la poursuite de ses efforts sur le terrain pour assurer une prise en charge urgente des citoyens sinistrés des incendies dans les wilayas concernées.

**Sarah O.**

## INDEMNISATIONS

# L'ÉTAT TIENT SES ENGAGEMENTS

AVEC LE DÉMARRAGE des remises de décisions à Bouira, Mila et Guelma, l'engagement pris par les pouvoirs publics entre, désormais, dans une phase visible pour les citoyens. Pari réussi !

■ WAHIDA BAHRI

L'État passe à l'étape supérieure dans la prise en charge des sinistrés des incendies. Après les opérations d'urgence, le recensement des dégâts et les constats effectués sur le terrain, l'opération d'indemnisation est désormais entrée dans sa phase concrète. Les premières décisions d'indemnisation ont commencé à être remises, lundi, dans les wilayas de Bouira, Mila et Guelma, ouvrant ainsi le processus qui doit progressivement s'étendre à l'ensemble des régions touchées par les récents feux de forêt. Cette opération intervient dans un contexte marqué par la volonté affichée des pouvoirs publics de ne pas laisser s'installer l'attente chez les familles ayant subi des pertes. Elle constitue surtout la traduction sur le terrain d'une instruction claire du président de la République, Abdelmadjid Tebboune : l'indemnisation des sinistrés doit être engagée avant le 15 septembre 2026. Le calendrier présidentiel est donc désormais enclenché. À quelques jours de l'échéance fixée, les premières décisions commencent à être distribuées aux bénéficiaires dont les dossiers ont été finalisés. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a précisé que cette étape a été rendue possible après l'achèvement des opérations de recensement, les constats effectués sur le terrain ainsi que la finalisation des procédures administratives nécessaires. Le lancement des indemnités n'est pas une simple formalité administrative. Il intervient dans le cadre d'un dispositif de prise en charge voulu au plus haut niveau de l'État. Le président Tebboune avait donné des instructions pour que les victimes des incendies bénéficient rapidement des aides auxquelles elles ont droit, avec un impératif de célérité



clairement fixé. L'objectif est double : répondre aux besoins immédiats des familles sinistrées et leur permettre de commencer à reconstruire ce qui a été détruit ou endommagé par les flammes. Derrière les chiffres des dégâts et les bilans établis après les incendies se trouvent, en effet, des exploitations agricoles touchées, des arbres fruitiers et des cultures détruits, du cheptel perdu, mais aussi des biens et des moyens de subsistance lourdement affectés. C'est précisément pour éviter que le sinistre ne se transforme en épreuve administrative prolongée que le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'accélérer le processus. Le principe arrêté est celui d'une prise en charge rapide, une fois les dégâts établis et les bénéficiaires identifiés.

### Bouira, Mila et Guelma ouvrent le bal

Dans cette logique, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a donné des orientations visant à accélérer l'achèvement des opérations de prise en charge, ainsi que le versement des indemnités et des aides prévues. Le passage du recensement à la

remise des décisions marque ainsi un tournant. Les commissions et services mobilisés sur le terrain ont désormais vocation à transformer les constats effectués dans les zones sinistrées en décisions concrètes au profit des victimes.

Lundi, Bouira, Mila et Guelma ont constitué les premières étapes de cette nouvelle phase. Dans ces wilayas, les opérations de remise des décisions d'indemnisation ont débuté après la finalisation des différentes procédures. Le choix de ces premières wilayas illustre la progression d'un dispositif qui doit être généralisé. Le ministère de l'Intérieur a assuré que l'opération se poursuivra successivement dans l'ensemble des wilayas concernées par les incendies récents. Il ne s'agit donc pas d'une opération ponctuelle limitée aux trois wilayas concernées lundi. Le processus doit se poursuivre jusqu'à la prise en charge de l'ensemble des sinistrés recensés et à leur indemnisation dans les délais impartis. Cette démarche suppose une coordination étroite entre les différents services concernés, notamment les collectivités locales et les structures chargées de l'évaluation des dom-

mages. La priorité est désormais de maintenir le rythme afin que les dossiers finalisés puissent rapidement aboutir à la remise des décisions puis au versement effectif des aides.

### La solidarité nationale en soutien

Dans les heures et les jours qui ont suivi les incendies, la priorité avait naturellement été donnée à la protection des populations, à l'extinction des feux et à la sécurisation des zones touchées. La mobilisation des services de la Protection civile, des collectivités locales et des autres structures de l'État avait permis de faire face à l'urgence. Une fois les incendies maîtrisés, une autre bataille a commencé : celle de l'évaluation des dégâts et de la prise en charge des victimes. Le recensement constitue à cet égard une étape essentielle. Il permet d'identifier les personnes affectées et de déterminer la nature et l'ampleur des dommages subis. Les constats effectués sur le terrain permettent ensuite d'établir les éléments nécessaires à la constitution des dossiers d'indemnisation. C'est ce travail préparatoire qui permet aujourd'hui aux premières wilayas de passer à la remise

des décisions. L'enjeu est désormais d'assurer la continuité de la chaîne : constat, décision, indemnisation et accompagnement. Car pour les familles touchées, l'aide ne prend véritablement son sens qu'au moment où elle leur permet de faire face aux conséquences matérielles du sinistre. Le calendrier fixé par le président de la République donne une dimension particulière à l'opération. L'instruction de lancer l'indemnisation avant le 15 septembre impose aux administrations concernées un rythme soutenu. Le ministère de l'Intérieur a ainsi insisté sur la poursuite successive de l'opération dans les différentes wilayas touchées, jusqu'à la prise en charge de tous les sinistrés dans les délais impartis. Le message est clair : il ne doit pas y avoir de rupture entre la mobilisation exceptionnelle déclenchée pendant les incendies et l'accompagnement des populations une fois le danger écarté. Cette prise en charge institutionnelle intervient également dans le sillage d'un important élan de solidarité nationale. Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, le président Tebboune avait salué la mobilisation populaire des Algériens, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, envers leurs compatriotes touchés par les incendies. Le chef de l'État avait ainsi mis en avant cette solidarité comme une expression forte de l'unité nationale face à l'épreuve. L'action de l'État vient donc compléter cette mobilisation. Les aides publiques doivent permettre aux sinistrés de retrouver progressivement des conditions de vie normales, tandis que l'accompagnement doit se poursuivre au-delà de la seule remise des décisions. Avec le démarrage des remises de décisions à Bouira, Mila et Guelma, l'engagement pris par les pouvoirs publics entre désormais dans une phase visible pour les citoyens. Pari réussi ! **W.B.**

**BOUIRA**

# Agriculteurs et éleveurs prennent leur dû

UN RECENSEMENT objectif était nécessaire au préalable pour évaluer les dommages, une commission communale a été chargée de ce travail dans chaque commune sinistrée.

■ ALI DOUIDI

L'opération de remise de décisions d'indemnisation aux agriculteurs et éleveurs ayant subi des pertes de récolte et de bétail dans les incendies enregistrés dans la wilaya de Bouira, a débuté lundi dernier, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les premières décisions d'indemnisation ont été remises, au siège de la daïra de Kadiria, par les autorités locales aux agriculteurs et éleveurs ayant subi des pertes lors des derniers feux de forêt enregistrés dans les localités rurales de Beggas et Ghediousa, sur les hauteurs de Kadiria. Les bénéficiaires ont tenu à saluer le soutien de l'État aux victimes de ces incendies. L'opération d'indemnisation, qui

intervient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se poursuivra jusqu'à l'indemnisation de tous les agriculteurs et éleveurs touchés par les feux de forêt. Il y a eu dans la wilaya de Bouira 11 feux en juillet et trois en août, et ces sinistres ont causé des dégâts parmi les arbres fruitiers, notamment les figuiers et les oliviers, les plus répandus, l'apiculture, l'aviculture. La région la plus touchée est au Nord et comprend deux daïras (Lakhdaria et Kadiria) et une commune (Guerrouma). Un recensement objectif était nécessaire au préalable pour évaluer les dommages, une commission communale a été chargée de ce travail dans chaque commune sinistrée. Une autre, installée au niveau de la wilaya, a validé ce travail avant qu'une commis-

sion nationale ne s'en saisisse et donne le feu vert à l'opération d'indemnisation. Déjà au niveau de la DSA, on a procédé à la désignation des entreprises pour commencer le travail. Le responsable de ce secteur expliquait que si une personne a perdu un figuier, il recevra à la place un figuier que l'entreprise fera pousser à la même place. Si elle a perdu une ruche ou un poulailler, elle reçoit à titre de dommages, une ruche ou un poulailler. Ces indemnisations ne concernent que les pertes agricoles, a tenu à préciser ce responsable. Il n'a pas quantifié ces dommages ni avancé un quelconque chiffre concernant ces dédommagements. Mais l'on devine leur importance à l'étendue des superficies ravagées. Les incendies qui ont éclaté cet été resteront, avec ceux de 2023, comme les plus terribles et ceux

qui ont causé le plus de dégâts matériels et humains, puisqu'on a dénombré deux décès en 2023, et trois en 2026. En attendant que d'autres opérations d'indemnisations soient lancées concernant les maisons brûlées, au nombre de 12 selon la DAS, le cheptel, le mobilier et les appareils électroménagers détruits, en plus celles des trois pertes humaines... Cette opération intervient parallèlement aux actions de solidarité avec les familles victimes de ces feux de forêt, et qui continue de se manifester au niveau de notre wilaya comme pour les wilayas limitrophes. Ce dispositif de solidarité et d'indemnisation est, de par son ampleur et son efficacité, une spécificité typiquement algérienne. Il rend le malheur plus supportable et le sentiment qu'on n'est pas seul face au chagrin et à la mort. A.D.

Aïn Temouchent

**Production de plus de 300.000 qx de tomates de saison**



AIN TEMOUCHENT - La wilaya d'Aïn Temouchent a réalisé, au cours de la campagne agricole en cours, une production de plus de 300.000 quintaux (qx) de tomates de saison, a-t-on appris, mercredi, auprès des services agricoles de la wilaya.

Une production de plus de 300.000 quintaux de tomates de saison a été réalisée sur une superficie de 480 hectares, répartie à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques à la direction des Services agricoles, Abdeljalil Bouhadjar.

La superficie totale consacrée à la culture de la tomate s'est élevée à 900 hectares dans la wilaya, durant l'année en cours, a précisé le même responsable.

La production annuelle de tomates au cours de la campagne agricole actuelle a atteint 450.000 quintaux, dont 300.000 quintaux de tomates de saison. Cette filière agricole maintient ainsi ses niveaux de production annuels, tout en conservant sa qualité remarquable, selon la même source.

Le climat favorable qui caractérise plusieurs zones agricoles d'Aïn Temouchent contribue au succès de la culture de la tomate tout au long de l'année. Il participe également de manière significative à la stabilité des niveaux de sa production dans la wilaya, a-t-on souligné.

## EL-OUED

# Près de 35.000 ha consacrés à la pomme de terre d'arrière-saison

**P**rès de 35.000 hectares seront consacrés à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison à El-Oued, avec une production prévue de plus de 12 millions de quintaux. Près de 35.000 hectares de terres vont être cultivées de pomme de terre d'arrière-saison, dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre d'une campagne qui a débuté cette semaine, selon la Chambre locale de l'Agriculture. Cette superficie, similaire en termes d'étendue à celle cultivée l'an dernier, représente 35% de la superficie agricole globale exploitée cette saison, qui est de l'ordre de 100.000 ha, a indiqué, hier, le président de la Chambre agricole, Djelloul Othmani. La culture de la pomme de

terre se concentre en grande partie dans 4 communes (Hassi-Khelifa, Ouermas, Taghezout et Reguiba), qui disposent, chacune, au regard de leur potentialités, d'un marché national de commercialisation de ce produit agricole de large consommation. La wilaya d'El-Oued vient en tête des wilayas du pays productrices de pomme de terre, avec une part de 40% de la production nationale, et qui constitue aussi 60% de la production végétale de la wilaya. Elle compte aussi plusieurs variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen de 300 à 350 quintaux à l'hectare, et une prévision de production de plus de 12 millions de quintaux cette saison.

# الأسواق و الاقتصاد الزراعي

## *Markets and Agricultural Economy*



9 septembre 2026 à 13:453

## Son prix passe sous la barre des 200 DA/kg : récolte exceptionnelle de pommes dans cette wilaya

Par :Amina Aouadi



La wilaya de Khenchela s'apprête à conclure une campagne agricole remarquable pour la filière arboricole. Malgré quelques aléas climatiques printaniers, les volumes récoltés confirment le statut de la région comme premier bassin producteur de pommes à l'échelle nationale.

Selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA) et les estimations des professionnels de la région, la production globale devrait frôler ou dépasser la barre des **1,8 à 2 millions de quintaux** au titre de la saison 2025/2026.

Cette performance repose sur l'extension continue des superficies cultivées, qui atteignent désormais près de 9 000 hectares répartis sur 11 communes, dont plus de 5 000 hectares en phase de pleine production.

De nouveaux investisseurs venus de wilayas comme Batna, Blida ou Alger rejoignent régulièrement le secteur, attirés par le potentiel des communes de **Remila, El Hamma et Tamza**.

L'embellie observée s'explique également par l'amélioration des rendements, atteignant jusqu'à **420 quintaux à l'hectare** pour certaines variétés précoces.

Toutefois, la campagne n'a pas été totalement exempte de difficultés. Les épisodes de grêle survenus en avril et mai ont causé des dégâts ponctuels, un impact accentué par le manque de filets de protection chez la majorité des exploitants.

### Effervescence sur les marchés et pression sur les cours

Sur le terrain, l'abondance de la récolte se fait sentir immédiatement sur l'offre et les prix. Au marché à vocation nationale de **Bouhmama**, épiscentre de la filière, les transactions battent leur plein.

L'arrivée massive des cargaisons a entraîné une baisse significative des cours, passés sous le seuil des **200 DA le kilogramme pour plusieurs variétés**.

Cette nette baisse profite directement aux consommateurs, qui renouent massivement avec le fruit depuis le début du mois de septembre.

Pour couler leurs stocks, de nombreux arboriculteurs sillonnent également les wilayas de l'Est et les marchés hebdomadaires pour proposer leurs produits en vente directe.

Parallèlement, l'achat sur pied reste très sollicité, de nombreux mandataires et commerçants effectuant leurs transactions directement dans les vergers.



## Le défi crucial du stockage et de l'irrigation

Alors que la cueillette des variétés tardives se poursuit jusqu'à la **fin septembre et le début du mois d'octobre**, l'enjeu majeur réside désormais dans la gestion post-récolte.

Pour éviter la saturation des marchés et préserver la rentabilité des exploitations, la disponibilité de chambres froides et de modules de conditionnement s'impose comme une priorité.

Les acteurs locaux plaident pour le renforcement des capacités de stockage frigorifique et l'émergence d'une véritable industrie de transformation agroalimentaire locale afin de valoriser les surplus.

Sur le plan de la ressource en eau, les pouvoirs publics accentuent leur soutien pour sécuriser l'approvisionnement des vergers.

Les programmes en cours prévoient le forage de puits profonds, la généralisation du goutte-à-goutte et la distribution de bassins de stockage plastifiés, dont ont déjà bénéficié une centaine d'agriculteurs.

À terme, la mise en service du barrage d'Oued Lazrek à Bouhmama devrait apporter une réponse pérenne aux besoins d'irrigation de ce pôle arboricole majeur.



AGRITECH EXPO 2026

# L'agriculture intelligente à l'honneur

**L'INNOVATION** agricole sera au cœur de la 4e édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie, AGRITECH EXPO, prévue du 13 au 15 octobre à Annaba, avec le Tchad comme invité d'honneur. Cette manifestation, qui va réunir 120 exposants, accueillera, pour la première fois, un challenge national des technologies agricoles et un programme d'accompagnement destiné aux porteurs de projets, en vue de favoriser l'émergence de solutions qui sont à même de contribuer à une agriculture plus intelligente et durable.

Organisé sous le thème «Des solutions innovantes pour renforcer une production agricole et animale durable», cet événement est devenu un rendez-vous annuel majeur du secteur visant à confirmer la position de l'Algérie comme destination prometteuse pour les investissements agricoles. La manifestation réunira des acteurs économiques, des experts et des investisseurs algériens et étrangers, avec, pour cette édition, une place particulière accordée aux nouvelles technologies et aux innovations agricoles.

Pour la première fois, le Salon sera l'occasion de présenter les dernières avancées technologiques dans le domaine agricole et de favoriser de nouvelles opportunités de partenariat et de coopération internationale. Cette orientation s'inscrit dans le mouvement mondial vers une agriculture intelligente et un développement durable, en cohérence avec l'engagement du président de la République vis-à-vis de la modernisation du secteur agricole et avec le plan d'action du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, selon les organisateurs.

L'objectif est également de contribuer au soutien de l'économie nationale et à l'accompagnement de la vision prospective visant à renforcer la sécurité alimentaire.

Cette quatrième édition intervient dans un contexte marqué par une dynamique croissante du secteur agricole algérien. Elle entend notamment mettre en valeur les potentialités nationales et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, tout en accordant une attention particulière aux start-up et à l'innovation. Un espace spécifique sera ainsi réservé

aux start-up, leur permettant de présenter leurs solutions et leurs projets. Le Salon accueillera également, pour la première fois, un challenge national des technologies agricoles, destiné aux étudiants et aux porteurs de projets innovants dans le secteur. Cette initiative vise à stimuler l'innovation et à accompagner les projets susceptibles de contribuer au développement de ce secteur stratégique.

Un programme intensif d'accompagnement sera également proposé aux porteurs de projets. Il comprendra des séances de mentorat ainsi que des ateliers pratiques consacrés au développement des modèles économiques, au financement et au marketing.

La transition vers une agriculture durable constitue, par ailleurs, un axe spécifique de cette édition. Des conférences consacrées aux défis environnementaux, à la sécurité alimentaire et à l'adaptation aux changements climatiques seront organisées avec la participation d'experts nationaux et internationaux. A travers son programme de conférences et les différents challenges prévus, le Salon international de l'agriculture d'Annaba ambitionne

de mettre en lumière le rôle stratégique du secteur agricole dans l'économie nationale.

La manifestation permettra notamment de souligner l'importance de l'agriculture comme levier de développement économique, mais aussi son rôle dans l'accroissement de la production et le développement des chaînes de valeur.

Ce rendez-vous international constitue également une plate-forme d'échange d'expériences et de savoir-faire. Les participants pourront présenter leurs expériences et leurs innovations, avec un intérêt particulier porté à l'intégration des technologies modernes et des techniques avancées dans les activités agricoles.

L'accompagnement des agriculteurs et des producteurs figure également parmi les objectifs de cette édition. Il s'agit notamment de contribuer à l'amélioration de leur productivité et au développement des méthodes de culture et de production, avec pour finalité de renforcer la sécurité alimentaire nationale et les capacités d'exportation.

Rim Boukhari

# المساهمات Contributions



9 septembre 2026 à 11:283

## En finir avec la spéculation et les pénuries : l'État mise tout sur un nouveau verrou numérique

Par :Lynda Ait Amedjkane



Face aux perturbations des approvisionnements et aux hausses injustifiées des prix, l'État accélère la cadence. Le ministère du Commerce et le Haut-commissariat à la Numérisation préparent un système unifié inédit. Découvrez les détails de cette nouvelle stratégie de régulation. **Suivre Algérie 360° sur**

### Google Actualités

L'époque où l'incertitude planait sur la disponibilité des produits essentiels touche à sa fin. Face aux **perturbations récurrentes des approvisionnements et aux hausses injustifiées des prix qui pèsent sur le pouvoir d'achat**, les autorités prennent le taureau par les cornes. Une transformation profonde des mécanismes de contrôle s'opère dans les coulisses de l'administration. En unissant la force du numérique à la gestion commerciale, le gouvernement veut verrouiller le circuit de distribution national.

Dimanche dernier à Alger, une étape décisive a été franchie. Les services du ministère du Commerce intérieur et du Haut-commissariat à la Numérisation ont tenu leur deuxième réunion de travail en l'espace de quelques jours. Sous la direction conjointe de Meriem Benmouloud et d'Amel Abdellatif, cette rencontre vise à concrétiser **un mécanisme numérique unifié pour la régulation du marché**. Concrètement cela consiste à créer un réseau d'information interconnecté pour suivre les stocks, évaluer la demande. Et, ainsi, anticiper les tensions avant qu'elles ne se traduisent par des étagères vides dans les magasins.

### La régulation du marché à l'ère des données numériques interconnectées

Ce nouveau dispositif repose sur le principe de l'interconnexion administrative. Les deux départements ministériels travaillent à « *l'intégration entre les différents secteurs et l'identification des sources de données et des mécanismes de leur production et mise à jour*. Pour en garantir la fiabilité et la cohérence », comme l'indique un communiqué officiel publié à l'issue des travaux.

Pour éviter les failles du passé, chaque intervenant dans la chaîne de distribution aura un rôle bien défini. Cette répartition des responsabilités garantira l'exactitude des **informations collectées auprès des producteurs, des importateurs et des distributeurs**. La centralisation des données permettra aux décideurs d'avoir une vision globale de l'état des stocks sur l'ensemble du territoire national.

### Marché national : un suivi précis pour contrer la spéculation et garantir l'approvisionnement

Lors des échanges, Meriem Benmouloud et Amel Abdellatif ont insisté sur « *la nécessité de poursuivre les efforts de coordination. Afin de parachever le processus de mise en place de ce système numérique national unifié* ». Ce dispositif doit assurer « *un suivi précis et en temps réel de la traçabilité des produits de large consommation. Et garantir ainsi une évaluation fiable et globale. À même de soutenir la prise de décision et de renforcer l'efficacité de la régulation et de l'approvisionnement du marché national* ».

Concrètement, cette plateforme unifiée **remplacera les méthodes traditionnelles par des recoupements automatisés de données**. En croisant les chiffres des différents ministères et organismes publics, les services de contrôle détecteront immédiatement les anomalies, les rétentions de stocks ou les ruptures injustifiées.

Enfin, ce déploiement technologique apporte **une solution concrète à des décennies de régulation réactive**. En passant d'une gestion dans l'urgence à une anticipation basée sur l'analyse de données fiables, l'État se dote des moyens nécessaires pour stabiliser les prix et sécuriser la table des ménages algériens.



# LA CONJONCTURE

Par R. N.

## Production nationale : le président Tebboune instruit le gouvernement d'équiper les grands projets par l'entreprise algérienne

L'heure n'est plus aux demi-mesures. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné une instruction ferme : augmenter la production des sociétés et entreprises nationales pour répondre aux besoins d'équipement des grandes infrastructures du pays. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a "instruit le Gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que les sociétés et entreprises nationales contribuent effectivement à augmenter la production à tous les niveaux". L'objectif est double : couvrir les besoins liés aux grands chantiers en biens et services, et "poursuivre la consolidation de l'économie nationale en s'éloignant davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif". Routes, chemins de fer, barrages, hôpitaux, logements, zones industrielles : l'Algérie est engagée dans un vaste programme d'investissements publics. Pendant longtemps, une part importante des équipements et des intrants était importée, faute de capacités locales suffisantes.

Le président Tebboune veut inverser cette logique. Il s'agit désormais de faire de l'entreprise nationale le fournisseur prioritaire de ces projets structurants. Ciment, acier, câbles, équipements électriques, mobilier, matériaux de construction, services d'ingénierie et de maintenance : la commande publique doit devenir un levier direct de montée en charge de la production locale.

Cette orientation vise à créer un cercle vertueux. Les grands projets tirent la demande, les entreprises augmentent leurs capacités, elles créent des emplois, elles investissent dans la modernisation, et l'économie nationale gagne en résilience. Le communiqué insiste sur la nécessité de "s'éloigner davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif". Le message est clair : l'importation ne doit plus être un réflexe. Elle doit rester l'exception, réservée aux produits et technologies que l'Algérie ne produit pas encore.

Pour cela, le gouvernement est appelé à agir rapidement. Il lui revient d'identifier les goulets d'étranglement, de faciliter l'accès au foncier industriel, aux devises pour l'acquisition d'équipements, et d'alléger les procédures administratives. Il s'agit aussi de garantir la qualité et les délais, deux conditions indispensables pour que les entreprises nationales puissent tenir leur place face à la concurrence étrangère. Le renforcement des cahiers des charges et la préférence nationale dans les marchés publics devraient également accompagner cette dynamique.

Augmenter la production ne suffit pas. Il faut aussi augmenter les capacités. Cela passe par l'investissement dans de nouvelles lignes, la sous-traitance, le transfert de technologie et la formation. Les entreprises publiques ont un rôle moteur à jouer, mais le secteur privé est tout aussi concerné. Les PME et les micro-entreprises peuvent s'insérer comme fournisseurs de second rang et bénéficier des retombées des grands projets. L'enjeu est de bâtir une base industrielle solide, capable non seulement de répondre à la demande intérieure, mais aussi de préparer l'export. Un marché national solvable et régulier est le meilleur banc d'essai avant la conquête des marchés africains. Au-delà de l'aspect technique, l'instruction présidentielle s'inscrit dans une vision plus large : celle d'une économie nationale consolidée, moins dépendante des hydrocarbures et des importations.

En orientant la commande publique vers la production locale, l'Etat sécurise ses investissements, préserve les devises et ancre la valeur ajoutée sur le territoire. Il envoie aussi un signal fort aux investisseurs : l'Algérie compte d'abord sur ses propres forces. La réussite de cette orientation dépendra de la réactivité du gouvernement et de la capacité des entreprises à se mettre au niveau des exigences des grands projets. Délais, qualité, prix et service après-vente seront les critères qui feront la différence. Avec cette instruction, le président Tebboune fixe le cap : équiper l'Algérie avec le "Made in Algeria". Une manière de transformer les grands chantiers nationaux en véritables accélérateurs de croissance pour l'entreprise nationale.

R.N.



# **الري الفلاحي والأمن المائي**

## ***Irrigation and water security***

PÉRIMÈTRE DE MLÉTA À ORAN

# La superficie irriguée dépasse 100 hectares



PHOTO : DR

**L**a campagne d'irrigation 2025-2026 dans le périmètre agricole de Mléta, dans la wilaya d'Oran, s'est soldée par des résultats jugés «très positifs», avec notamment une forte progression des superficies irriguées à partir d'eaux usées traitées, qui ont atteint 2112 hectares, contre 967 hectares lors de la précédente campagne, a indiqué hier la directrice des ressources en eau de la wilaya, Nassima Tahari, citée par l'APS. Selon la responsable, cette évolution constitue un «saut qualitatif» dans la valorisation des eaux traitées au profit du secteur agricole. Elle s'explique notamment par l'amélioration des performances de la station d'épuration d'El Kerma et par l'augmentation des volumes d'eaux traitées acheminés vers le périmètre de Mléta. Le nombre d'agriculteurs bénéficiant de cette ressource a

également connu une hausse, passant de 60 à 94 exploitants entre les deux campagnes. Les eaux traitées sont notamment utilisées pour l'irrigation des oliviers, du tournesol et des céréales, a ajouté Mme Tahari. Elle a expliqué à ce sujet que cette progression est principalement «liée au projet de réhabilitation de la station d'épuration d'El Kerma, dont la capacité de traitement a été portée de 31 000 à 50 000 m<sup>3</sup> par jour. Cette augmentation permet de renforcer les volumes d'eaux traitées destinés à l'irrigation agricole».

La station d'épuration d'El Kerma constitue une infrastructure majeure du dispositif de gestion des ressources hydriques de la wilaya d'Oran. Elle prend en charge les eaux usées provenant d'une partie de l'agglomération oranaise et des zones environnantes, avant de les soumettre à différentes

étapes de traitement permettant leur réutilisation, notamment dans l'agriculture. De son côté, le périmètre de Mléta compte parmi les principaux espaces agricoles irrigués de la wilaya. Son système d'irrigation repose en grande partie sur la réutilisation des eaux traitées issues de la station d'El Kerma, dans le cadre des efforts visant à rationaliser l'exploitation des ressources hydriques conventionnelles et à soutenir l'activité agricole.

Le recours croissant à cette ressource s'inscrit dans une stratégie de diversification des sources d'eau destinées à l'irrigation et de valorisation des eaux usées traitées. Cette approche permet à la fois de réduire la pression exercée sur les ressources hydriques conventionnelles et de mettre à la disposition des agriculteurs une ressource supplémentaire.

**R.Ep**

# الفلاحة و الإقتصاد في العالم

## *Agrobusiness in the world*



09 septembre 2026 11:12

## Le Togo accueille le lancement d'un programme agroécologique régional de 22 millions \$

**(Agence Ecofin) - Le changement climatique menace la sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, où l'agriculture emploie la majorité de la population active. Adapter les pratiques agricoles aux nouvelles contraintes environnementales est devenu une priorité régionale.**

Au Togo, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vient de lancer le Projet de promotion des innovations agroécologiques en Afrique de l'Ouest (PIA-AO). Cette initiative régionale, dotée de 20 millions d'euros, soit plus de 13 milliards FCFA, a été lancée à Lomé le vendredi 4 septembre. Elle vise à accélérer la diffusion de pratiques agricoles adaptées aux contraintes climatiques et environnementales de la région.

Financé à parts égales par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne à travers le mécanisme DeSIRA+, le projet prévoit notamment un soutien direct aux organisations de terrain.

### **Plus de 12 millions d'euros pour les acteurs de terrain**

Sur l'enveloppe totale, environ 12 millions d'euros sont destinés au financement d'organisations impliquées dans la diffusion des innovations agricoles. Vingt projets multi-acteurs ont déjà été sélectionnés, pour plus de 12,8 millions d'euros d'accords signés.

Le programme entend rapprocher organisations paysannes, ONG, chercheurs et acteurs privés afin de développer des solutions adaptées aux exploitations familiales et de les diffuser à l'échelle régionale.

« *Il est important de mettre les innovations agroécologiques à l'échelle pour permettre à davantage d'exploitations agricoles d'en bénéficier et d'améliorer leur production* », a indiqué Kanfitin Konlani, directeur exécutif de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO, lors du lancement.

### **Le Togo concerné par trois projets**

Le Togo bénéficie directement de cette dynamique à travers trois projets locaux, auxquels s'ajoutent des actions de renforcement des capacités des acteurs agricoles.

Pour le pays, cette initiative intervient dans un secteur agricole qui contribue à plus de 40 % du PIB togolais et emploie près de 65 % de la population active. La variabilité climatique renforce les besoins en systèmes de production plus résilients. Une étude menée depuis janvier dans les Plateaux-Ouest cherche déjà à identifier les pratiques agroécologiques et les contraintes rencontrées par les producteurs.



09 septembre 2026 09:10

## Les prix alimentaires mondiaux atteignent leur plus haut niveau depuis 2022

**(Agence Ecofin) - Après un repli en début d'année 2026, les prix alimentaires mondiaux ont renoué avec la hausse ces derniers mois. En cause notamment, les tensions sur le marché des engrais liées au conflit au Moyen-Orient, les effets d'El Niño sur les récoltes et les perturbations logistiques dans la mer Noire.**

Les cours des produits alimentaires de base ont poursuivi leur hausse durant le mois écoulé selon un communiqué publié le 4 septembre dernier par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'indice de l'organisation qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux des céréales, huiles végétales, produits laitiers, viande et sucre s'est établi à 133,3 points, en hausse de 1,9% par rapport à son niveau révisé de juillet et de 2,5% sur un an.

Il atteint ainsi son plus haut niveau depuis novembre 2022, tout en restant 16,8% en dessous du record atteint en mars 2022, au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine.

Pour la FAO, cette progression reflète surtout le retour des inquiétudes sur l'offre. Dans les détails, c'est au niveau du sucre que la hausse des prix a été la plus remarquable.

Son indice a bondi de 11,9% entre juillet et août, à 106,4 points, atteignant son niveau le plus élevé depuis juin 2025. Ceci en raison des rendements plus faibles pour la betterave sucrière dans l'Union européenne, du recul de la production sucrière au Brésil et des risques que fait peser El Niño sur les grands producteurs asiatiques, dont l'Inde.

De son côté, l'indice des prix des céréales a gagné 2,2% en août, à 116,3 points, son niveau le plus élevé depuis mai 2024 dans un contexte de demande soutenue à l'importation, de dégradation des perspectives de récolte dans certaines régions productrices et d'incertitude persistante autour des exportations de la mer Noire.

L'indice des produits laitiers a progressé de 2,3% en août, porté par le resserrement de l'offre de lait dans l'Union européenne pendant que celui des huiles végétales a augmenté de 1,1%. La hausse des cours de l'huile de palme et de l'huile de soja liée à une demande mondiale d'importation soutenue et des inquiétudes quant aux effets d'El Niño sur la production d'huile de palme en Asie du Sud-Est a plus que compensé le léger recul des prix de l'huile de colza et de l'huile de tournesol.

Pour sa part, l'indice des prix de la viande a augmenté de 1% du fait du renchérissement des tarifs de la volaille, du porc et de la viande ovine.

### **Des récoltes moins abondantes, mais des stocks encore élevés**

Dans sa note mensuelle sur l'offre et la demande de céréales, publiée parallèlement à l'indice, la FAO a abaissé de 3,4 millions de tonnes sa prévision de production mondiale de céréales en 2026. Elle estime désormais la récolte totale à 2,980 milliards de tonnes, soit 2% de moins qu'en 2025. Malgré cette baisse, il s'agirait de la deuxième plus grande récolte jamais enregistrée. Dans le même temps, les stocks mondiaux de fin de campagne sont attendus à 947,2 millions de tonnes, un volume légèrement supérieur aux niveaux d'ouverture mais inférieur de 10,7 millions de tonnes à la prévision publiée en juillet.

Le ratio entre les stocks mondiaux et l'utilisation devrait ainsi s'établir à 31,6%, contre 31,9% la saison précédente. Ce niveau suggère que le marché mondial ne fait pas face à une pénurie immédiate. Il offre encore un coussin d'approvisionnement relativement confortable par rapport aux niveaux historiques, mais celui-ci se réduit au moment où les aléas climatiques et géopolitiques s'intensifient.

Le commerce mondial de céréales devrait, enfin, reculer à 509,3 millions de tonnes en 2026/2027, après son niveau record de la campagne précédente. Cette contraction attendue traduit à la fois le ralentissement de certains besoins d'importation et la persistance des obstacles logistiques et commerciaux.

**Espoir Olodo**

